

# Compte Administratif 2020

## du Budget Principal de la Commune de Vergèze

\*

### Note de Présentation Brève et Synthétique des Résultats

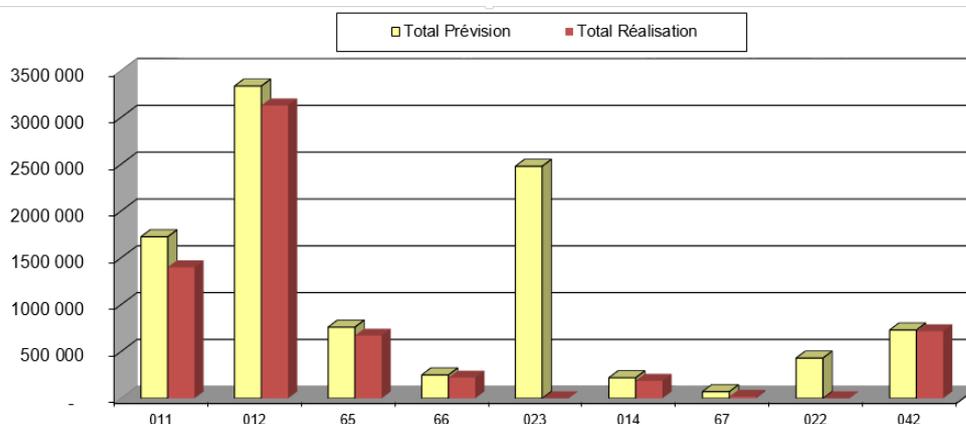
L'article 107 de la Loi NOTRe N° 2015-999 du 7 août 2015, modifie les articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du code général des collectivités territoriales, relatifs à la publicité des budgets et des comptes.  
 Les communes doivent réaliser une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au budget primitif et au compte administratif.

\*

Les éléments ci-dessous retracent l'exécution du budget de l'année 2020

### Dépenses Fonctionnement 2020

Dépenses Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé
011	Charges à Caractère Général	1 725 300	1 399 716
012	Charges de Personnel	3 335 000	3 128 167
65	Autres Charges Gestion Courante	760 500	670 104
66	Rbt Intérêt de la Dette	250 000	222 227
023	Virement à la section d'inv.	2 478 000	-
014	Atténuation de Produits	220 000	187 597
67	Charges exceptionnelles	71 200	17 166
022	Dépenses imprévues	430 000	-
042	Opération d'ordre S/S	730 000	716 587
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>		<b>10 000 000</b>	<b>6 341 563</b>



#### 011 – Charges à caractère général

BP2020 = 1 725 300 €

CA 2020 = 1 399 715,76 €

2020 Taux de crédits consommés : environ 81%

Avec une Variation de CA 2019 à CA 2020 de ..... **-4,89 %**

Ce chapitre regroupe principalement :

- les dépenses de fonctionnement des bâtiments de la commune, fluides, contrats de vérification, contrôle, maintenance et entretien, les dépenses liées au parc des véhicules...
- les dépenses liées aux services extérieurs : honoraires, avocat, huissier, assurances .... ,
- les dépenses liées à la mise en œuvre des services proposés et déployés sur la commune : bibliothèque, programme culturel, actions sportives, manifestations liées aux festivités, action sociale, aides aux associations, police municipale, communication, écoles maternelle & primaire, environnement – voirie - espaces verts - propreté ....

En 2020, ci-dessous quelques faits à souligner dans le suivi des charges du O11.

L'année 2020 a été très perturbée avec la crise sanitaire du Covid19  
Les services de la commune ont été impactés à tous les niveaux.

Actions générales :

- . Mise en place d'outils de protection pour les agents de la fonction publique, les usagers des services, les habitants de Vergèze pour presque 90 000 € (masques, visières, plexiglass banque d'accueil, gel hydroalcoolique et distributeurs, lingettes désinfectantes, produits d'entretien...)
- . Mise en place des protocoles sanitaires dans tous les bâtiments publics

Communication / Cohésion sociale :

2020 a nécessité de très nombreuses actions pour communiquer, informer la population et tous les acteurs locaux de la commune et plus particulièrement les publics sensibles.

Il a été essentiel de tenter de répondre au plus près des soucis de tous et se faire le relais pour toutes les questions soulevées par cette crise sans précédent.

Ecoles Maternelle et Élémentaire : fermeture des services, puis réouverture avec des protocoles sanitaires et d'entretien des locaux très lourds

Festivités : suppression de plusieurs manifestations (féria du Rhône, fête votive, trophée des emboulés) et mise en place nouvelles actions plus adaptées à la période compte tenu du contexte sanitaire (les estivales : vendredis de l'été) ...

Actions culturelles : trois spectacles annulés ou reportés en 2021 (Sol Bémol, les Cavaliers, Des plans sur la comète) ;

Des séances de cinéma ont été programmées en janvier, février, puis après une longue période d'arrêt ont repris uniquement sur le mois d'octobre. Depuis fin octobre aucune séance n'a été programmée.

Sports : la crise sanitaire a provoqué la fermeture des équipements, la commune a profité de ces périodes pour organiser avec les services en interne quand c'était possible des travaux d'entretien des locaux.

Travaux ... : La période a rendu difficile l'exécution de certaines opérations qui ont parfois dû être annulées ou reportées sur 2021. Les entreprises ont dû stopper leur activité, elles ont été fortement perturbées dans la programmation des travaux d'entretien...

D'autres actions importantes ont malgré tout pu être maintenues comme le marché d'entretien des espaces verts de la Malacorade, le curage des réseaux d'eaux pluviales...

Toutes ces situations impliquent un taux de crédits consommés en 2020 d'environ 81%  
avec une variation de CA 2019 à CA 2020 de ..... - **4,89 %**

\*

**O12 – Charges de Personnel**

**BP2020 = 3 335 000 €**

**CA 2019 = 3 128 166,73 €**

Les crédits ouverts au BP 2020 ont été consommés à hauteur de 93,80 %

Avec une Variation de CA 2019 à CA 2020 de ..... **2,50 %**

Rappel des dépenses prises en charge et des décisions nouvelles en matière de personnel sur l'année 2020 :

- ✕ la rémunération du personnel en place,
- ✕ les crédits utiles pour rémunérer le remplacement de congés de maternité et maladie ordinaire,
- ✕ les charges évolutives ordinaires, le GVT (glissement vieillesse technicité) : avancement d'échelon, avancement de grade, promotion interne, frais de validation de services des agents (reprise d'années de cotisation après titularisation etc) ;
- ✕ les dossiers de validation de services, qui ont généré des régularisations de cotisations auprès de la CNRACL pour près de 9 000 € en 2020 ;
- ✕ les charges liées à des décisions gouvernementales : augmentation du SMIC +1,2% au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et évolution de cotisations patronales, réactivation des dispositions du protocole PPCR gelé en 2018 et relancé en 2019 & 2020 (Parcours professionnels, carrières et rémunérations),
- ✕ la mise en place d'astreintes notamment dans le cadre du plan communal de sauvegarde ;

✕ le recrutement d'un responsable du CTM depuis septembre 2019 (en année pleine sur 2020) ;  
 ✕ le recrutement d'un responsable du Service « Accueil du public et Cohésion Sociale » au 14 avril 2020 (à la suite d'un départ à la retraite en 2020).

**014 – Atténuations de produits**

**BP2020 = 220 000 €**

**CA 2020 = 187 597 €**

Ce chapitre retrace les dépenses de contribution de la commune au fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC). Ce dispositif imposé aux collectivités a pour objectif de rendre plus « juste et efficace » la répartition des richesses entre collectivités. Les dépenses sont en augmentation chaque année (de 22 000 € en 2012 pour atteindre 141 287 € en 2020).

Ce chapitre retrace également le montant versé par la commune au titre du prélèvement de la contribution pour le redressement des finances publiques. La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) qui a diminué chaque année depuis 2013 du fait de l'application des prélèvements au titre de la contribution au redressement des finances publiques s'est traduite depuis 2017 par un prélèvement d'un montant de 46 310 €.

**65 – Autres charges de gestion courantes**

**BP2020 = 760 500 €**

**CA 2020 = 670 103,78 €**

Ce chapitre retrace les dépenses des subventions aux associations, les participations versées au SDIS et autres organismes, les indemnités versées au Maire et aux Adjointes...

Volet des subventions : Pour 2020, une enveloppe de 147 466 € a été attribuée aux associations

- subventions vie associative 42 866 €
- subventions sportives 103 100 €
- subventions exceptionnelles 1 500 €

CCAS : la subvention de la commune s'est élevée à 60 000 €

Smege30 : la participation au fonctionnement du syndicat a été versée pour un montant de 20 545 €

SDIS : la contribution de la collectivité a été portée à 256 153,71 € soit environ +0,3% par rapport à l'année précédente.

**66 – Remboursement de la dette (partie intérêts)**

**BP2020 = 250 000 €**

**CA 2020 = 222 226,98 €**

Les dépenses imputables à la dette interviennent sur plusieurs chapitres du budget

- . le chapitre 66 (annuité – partie intérêts) en dépenses de fonctionnement,
- . le chapitre 16 (annuité – partie capital) en dépenses d'investissement,
- . le chapitre 76 (encaissement du fonds de soutien de l'Etat pour la sortie des prêts toxiques : 183 644 €).

L'annuité 2020 se décompose ainsi : intérêts 222 227 € + capital 625 773 € soit un total de 848 000 €.

Au 31/12/2020, la dette de la Commune est composée des 5 prêts ci-dessous, tous qualifiés 1A dans la charte Gissler :

Désignation	Capital (€)	Origine	Dernière échéance	Durée	CRD au 1/1/2021
CLF000011-518	1 524 490,17	12/09/2002	01/10/2032	30 ans	855 760,66
MIS 506729 IRA CMS	930 000,00	01/01/2016	01/08/2028	13 ans	572 307,70
MIS 506729 R CMS	3 323 624,82	01/01/2016	01/08/2033	18 ans	2 670 813,95
MIS 506731 R CHF	1 924 798,40	01/01/2016	01/08/2029	14 ans	1 382 121,47
MIS 506731 IRA CHF	3 100 000,00	01/01/2016	01/08/2028	13 ans	1 907 692,30
				Total	7 388 696,08

**67 – Charges exceptionnelles :**

**BP 2020 = 71 200 € -**

**CA 2020 = 17 166 €**

La commune et le CCAS assurent les permanences dans le cadre du fonctionnement de la MSAP (Maison de services au Public). A ce titre la commune perçoit les subventions du FIO (fonds inter opérateurs) et du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et en reverse 50 % au CCAS. Les opérations de reversement au CCAS sont retracées sur ce chapitre.

**042 – Opérations d'ordre :**

**BP2020 = 730 000 € -**

**CA 2020 = 716 587,04 €**

⌘ les écritures d'amortissement

⌘ les écritures d'étalement des charges de la sortie de la dette toxique sur la même durée des prêts

**022 – dépenses imprévues :**

**BP2020 = 430 000 € -**

**CA 2020 = NEANT**

**023 – virement à la section d'investissement :**

**BP2020 = 2 478 000 € -**

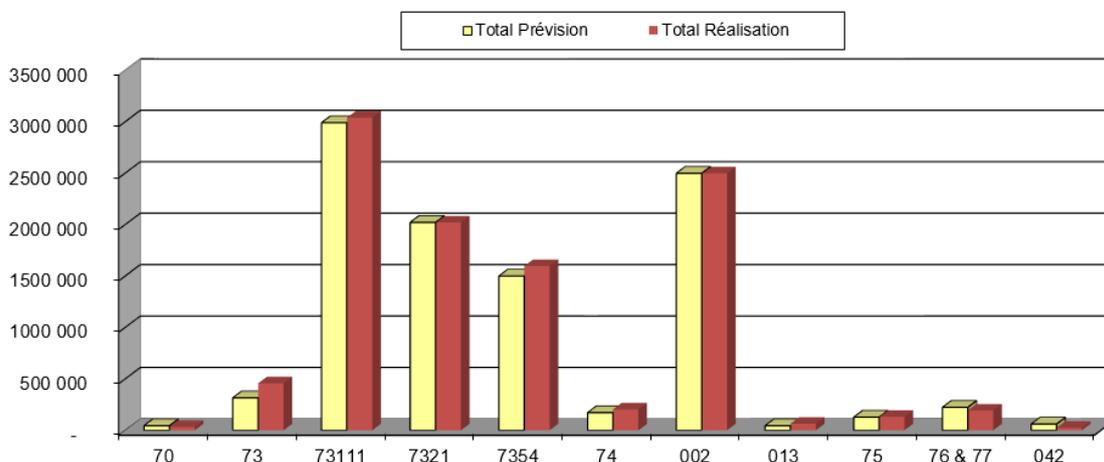
**CA 2020 = NEANT**

Au Budget Primitif

le **chapitre 021, « virement de la section de fonctionnement »**, en recettes d'investissement et le **chapitre 023, « virement à la section d'investissement »**, en dépenses de fonctionnement, de montants égaux, sont destinés à traduire *dans le budget* l'estimation de la part d'excédent de fonctionnement qui pourra être consacrée au financement d'investissements (« l'autofinancement »). Mais ils ne donnent pas lieu à réalisation en cours d'année - Au compte administratif le réalisé est Nul.

\*

Recettes de Fonctionnement		Total Prévision	Réalisé
70	Produit des Services des Dom.	45 200	33 340
73	Impôts et taxes	316 100	456 749
73111	contributions directes: TH/TFB/TFNB	2 990 000	3 039 096
7321	attribution de compensation de la CCF	2 021 361	2 021 362
7354	Surtaxe minérale	1 500 000	1 596 568
74	Dotations et Participations	171 800	203 161
002	Excédent Reporté	2 498 611	2 498 611
013	Atténuation de charges	44 476	64 140
75	Autres Produits Gestion	128 000	131 366
76 & 77	Produits Financiers & Exeptionnels	223 752	191 950
042	Opération d'ordre S/S	60 700	24 031
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>10 000 000</b>	<b>10 260 373</b>



### **013 – Atténuations de charges**

**BP2020 = 44 476,26 € -**

**CA 2020 = 64 139,86 €**

- Remboursement de maladie d'agents dans le cadre de la couverture d'assurance souscrite par la commune.
- Encaissement des participations du SDIS dans le cadre des mises à disposition d'agent pompier volontaire.
- la participation des agents pour les tickets restaurant (50% du ticket d'une valeur de 6 € est pris en charge par la collectivité et 50 % est pris en charge par l'agent),

### **70 – Produits des services du domaine et ventes diverses** **BP2020 = 45 200 € - CA 2020 = 33 339,98 €**

Le chapitre regroupe les recettes des prestations proposées par la commune, dont les tarifs sont adoptés en Conseil Municipal :

- tarifs pour locations des salles, prêts de matériel,
- les courses camarguaises..., dons des sponsors pour la fête votive ...
- adhésion à la bibliothèque, études surveillées
- tarifs pour les concessions, caveaux, columbariums ...

Les produits représentent environ 0,44 % des Recettes Réelles de la commune.

### **73 – Impôts et taxes**

**BP2020 = 6 827 461 € -**

**CA 2020 = 7 113 774,82 €**

Trois sources majeures de produits sont encaissées sur ce chapitre :

- les produits de la fiscalité locale (Taxe habitation, Taxe Foncier Bâti et Taxe du Foncier non bâti).

Les produits de la fiscalité 2020 se sont élevés à 3 039 096 €.

- l'attribution de compensation reversée par la CCRVV (Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle) pour 2 021 361,96 € - Montant constant depuis 2013.

- la surtaxe sur les eaux minérales pour un montant de 1 596 568 €

Avant 2016, tous les forages de production d'eau étaient situés sur la commune de Vergèze, qui a connu une augmentation continue de sa surtaxe minérale depuis 2008.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, un premier forage a été mis en production sur la commune d'Uchaud, qui perçoit depuis une part du produit de la surtaxe minérale (ce qui a entraîné une réduction de produit d'environ 20% à production égale). En 2018, la société Nestlé Waters a mis en production un deuxième forage sur Uchaud le 1<sup>er</sup> avril 2018 (impact -37% sur les recettes à produit constant).

Autres taxes encaissées sur le chapitre : les taxes de séjour, taxes sur l'électricité, taxes additionnelles sur les droits de mutation (lors de transactions immobilières), taxes sur publicité extérieure...

### **74 – Dotations et participations**

**BP2020 = 171 800 € -**

**CA 2020 = 203 160,73 €**

Sur ce chapitre sont encaissées les recettes ci-dessous :

Dotations de Solidarité Rurale, les compensations de l'Etat sur les exonérations, le FCTVA sur le fonctionnement, la dotation de l'Etat pour le fonctionnement de la MSAP (maisons de services au public) ...

A souligner en 2020, une dotation spéciale de l'Etat pour aider à l'achat des masques : la commune a pu bénéficier d'une aide d'un peu plus de 20 000 €, sachant que les achats se sont élevés à plus de 60 000 € pour les masques tissus, chirurgicaux, FFP2.

### **75 – Produits de gestion courante**

**BP2020 = 128 000 € -**

**CA 2020 = 131 365,73 €**

La commune est propriétaire de quelques bâtiments loués à des professionnels, commerces, administrations, et un petit nombre de logements loués à des agents ou des professeurs des écoles.

Le produit global est d'environ 101 000 €/an.

Sur ce chapitre sont également encaissés des droits d'entrées de spectacles et du salon des artistes et créateurs pour environ 16 000 € (Trois spectacles ont dû être annulés en 2020 ce qui a entraîné une très nette baisse des produits attendus). Les recettes des encarts publicitaires du bulletin municipal, la participation de la CCRVV au fonctionnement du local mis à disposition pour la cantine .....

**76 – Produits financiers**

**BP2020 = 183 644 € -**

**CA 2020 = 183 643,90 €**

Le fonds de soutien versé par l'Etat dans le cadre de l'accompagnement à la sortie des prêts toxiques est encaissé sur ce chapitre pour un montant de 183 644 €. Ce montant sera versé chaque année jusqu'à extinction de la dette correspondante.

**77– Produits exceptionnels**

**BP2020 = 40 107,69 € -**

**CA 2020 = 8 305,77 €**

Divers produits exceptionnels dont des remboursements de plusieurs sinistres ...

**042 – Opérations d'ordre :**

**BP2020 = 60 700 € -**

**CA 2020 = 24 031,40 €**

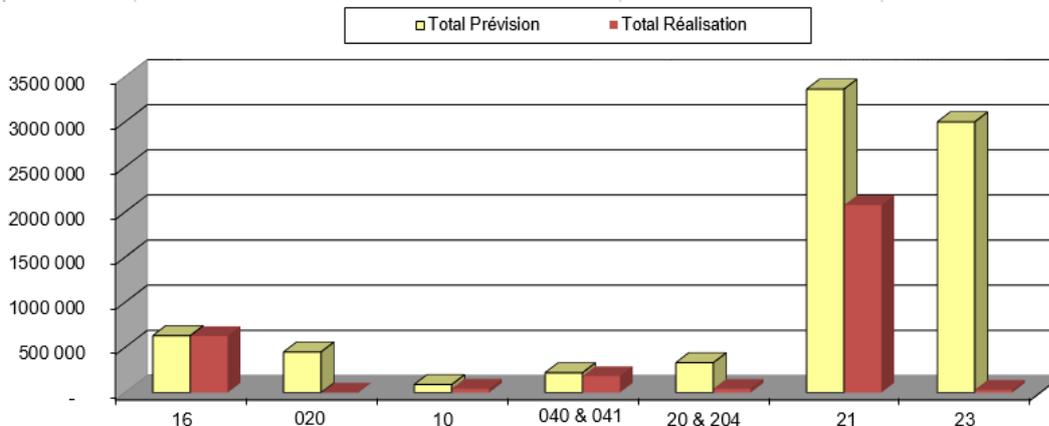
Ecritures d'ordre pour neutraliser les opérations de travaux réalisés en régie par les services techniques de la commune sur la section de fonctionnement et permettre ainsi le transfert sur la section d'investissement.

**002 – Reprise de l'excédent de l'année n-1 pour un montant de .....**

**2 498 611,05 €**

\*

<i>Dépenses d'investissement 2020</i>		Total Prévision	Réalisé
Opérations Financières			
16	Rbt. Emprunts (Capital)	632 000	625 773
020	Dépenses imprévues	450 000	-
10	Reversement Dotation	90 000	43 435
040 & 041	Ordre S/S et Ordre Patrimonial	219 700	182 646
20 & 204	Immo. Incorporelles et Subventions d'équipement	331 861	42 714
21	Immo Corporelles	3 363 439	2 076 334
23	Travaux en Cours	3 000 000	30 216
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>8 087 000</b>	<b>3 001 118</b>



**020 – Dépenses imprévues :**

**BP2020 = 450 000 € -**

**CA 2020 = NEANT**

**10 – Dotation :**

**BP2020 = 90 000 € -**

**CA 2020 = 43 434,75 €**

Par délibération du 23 mai 2012, la commune et la CCRV ont convenu par convention que la collectivité reverserait à la CCRVV les produits de taxe d'aménagement liés à la Zone d'activités économiques communautaire de la Montée Rouge. Entre 2018 et 2020, plus de 173 000 € ont été reversés à la CCRV.

**16 – Remboursement de la dette de la commune**

**BP2020 = 632 000 € -**

**CA 2020 = 625 772,65 €**

Le chapitre retrace le paiement du capital des annuités d'emprunt.

**20 /204/ 21 / 23 travaux...**

**BP2020 = 6 695 300 € -**

**CA 2020 = 2 149 264,70 €**

**Immobilisations incorporelles, corporelles, et immobilisation en cours**

Articles retraçant les dépenses d'investissement réalisées par la commune au cours de l'année.

Principaux projets réalisés ou engagés :

- Saisine d'un assistant à maître d'ouvrage pour le lancement des études du Plu et du projet de revitalisation du centre-ville
- Acquisition de terrains dans la zone proche de la Digue à proximité du Rhône
- école primaire : reprise du mur de soutènement du plateau sportif, reprise de l'auvent pour le garage à vélo, installation d'une porte coupe-feu au local de la chaudière
- école maternelle : lancement de l'extension / Salle polyvalente
- Finalisation de l'opération de réhabilitation et restructurations du Ciné-théâtre
- travaux de mise en accessibilité et de gros entretien, d'aménagements des bâtiments de la commune
- travaux d'aménagement de la rocade RD 139 (avenue de Garrigues et du Levant) qui ont débuté en 2017 pour se terminer au premier trimestre 2021
- Finalisation des Aménagements de parkings : derrière le Temple et au Gymnase I
- Lancement de l'opération : chemin de Nîmes/rue des Mimosas/Victor Hugo
- divers travaux de voirie : chemin des quatre vents, impasse des œillades, rue des galoubets...
- travaux sur la sécurité incendie : renouvellement de poteaux incendie
- Reprise et extension de la vidéo protection (26 caméras) et poursuite de la liaison de la fibre entre les différents bâtiments publics de la commune
- travaux d'éclairage public en lien avec l'opération : rocade, mais également rue de la Tourille et rue du Rhône
- acquisition de terrains, matériel, logiciel, mobilier, matériel pour les équipements sportifs, scolaires....

**040-041- Opérations d'ordre :**

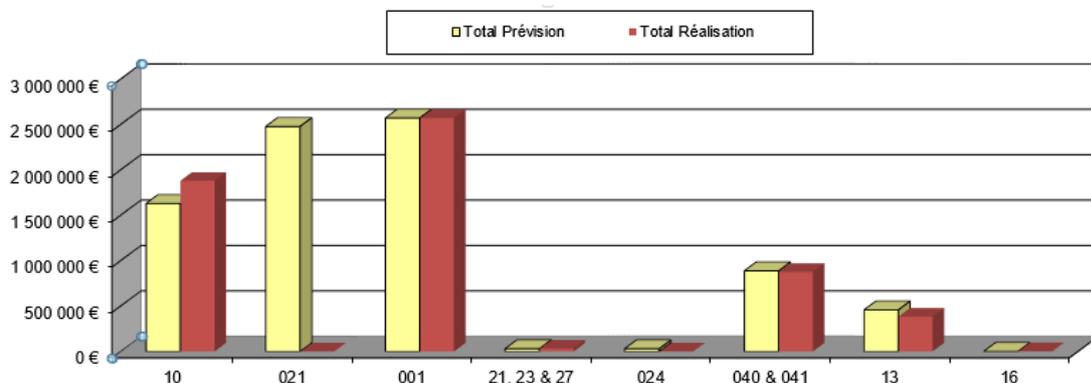
**BP2020 = 219 700 € - CA 2020 = 182 646,21 €**

Ecritures sur le patrimoine :

- Reprise à l'inventaire financier des terrains vendus à l'euro symbolique (Exemple : les terrains des étangs / remis par la Société OCVIA)
- Valorisation des travaux en régie municipale repris en investissement

\*

<i>Recettes d'investissement 2020</i>		Total Prévision	Réalisé
<b>10</b>	<b>Dotations</b>	1 629 989	1 878 605
<b>021</b>	<b>Virement Section de Fonct.</b>	2 478 000	-
<b>001</b>	<b>Résultat reporté</b>	2 570 937	2 570 937
<b>21, 23 &amp; 27</b>	<b>Cession Immo et Immo. Financières</b>	30 374	31 375
<b>024</b>	<b>Produit des cessions</b>	30 000	-
<b>040 &amp; 041</b>	<b>Ordre S/S et Ordre patrimonial</b>	889 000	875 202
<b>13</b>	<b>Subvention d'investissement</b>	458 699	383 491
<b>16</b>	<b>Emprunt</b>	-	2 200
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>8 087 000</b>	<b>5 741 811</b>



Principales recettes d'investissement :

**10 – Dotations & fonds divers**

**BP2020 479 989,37 € -**

**CA 2020 = 728 605,03 €**

à savoir :

Le FCTVA, retour de TVA sur les travaux réalisés en n-2 pour un montant de 327 782,99 €.

Le FCTVA permet de récupérer environ 80 % de la TVA payée sur les travaux.

Sur ce chapitre, la commune perçoit également le produit des taxes d'aménagement.

La recette se situe généralement autour des 220 à 250 000 € ;

A noter qu'en 2020, la commune a perçu un peu plus de 400 000 € de TA suite à deux PC importants :

✕ un montant de .....216 000 € SAS NESTLE WATERS SUPPLY SUD suite à un permis de construire (PC) de 2018

✕ un montant de .....40 000 € pour l'opération du DOMAINE D'HERACLES (PC) de 2018

**1068 – excédent de fonctionnement capitalisé :**

**BP2020 = 1 150 000 € -**

**CA 2020 = 1 150 000 €**

**13 – Subventions**

**BP2020 = 458 698,91 € -**

**CA 2020 = 383 491,27 €**

Subventions encaissées pour des opérations d'investissement :

Rocade 145 295 €

contrat territorial tranche 2

Ciné théâtre/réhabilitation 126 255 €

subvention de l'Etat (84 089,75€) et de la région (42 166€)

Vidéo protection 25 442 €

Etat

Travaux d'éclairage public 86 498 €

SMEG30

**16- dépôt et cautionnement**

**BP2020 = 0 € -**

**CA 2020 = 2 200 €**

**040 – 041 – Opérations d'ordre :**

**BP2020 = 889 000 € -**

**CA 2020 = 875 201,85 €**

✕ les écritures d'amortissement

✕ les écritures d'étalement des charges de la sortie de la dette toxique sur la même durée des prêts

**021 – virement à la section d'investissement :**

**BP2020 = 2 478 000 € -**

**CA 2020 = NEANT**

(voir le paragraphe en dépenses de fonctionnement)

**024 – produits de cession :**

**BP2020 = 30 000 €**

**CA 2020 = NEANT**

Les crédits pour les cessions doivent être ouverts au 024, mais les écritures réelles ne sont pas passées sur ce chapitre. Pour autant, en 2020 il n'y a pas eu de cession de patrimoine.

**21 - 23 – immobilisations**

**BP2020 = 25 074,47 €**

**CA 2020 = 26 042,09 €**

Retour cautionnement marché

**27 - Divers**

**BP2020 = 5 300 €**

**CA 2020 = 5 333,33 €**

**Reprise du résultat excédentaire de l'année n-1 pour un montant total de.....**

**2 570 937,25 €**

\*

***Rappel des Excédents de clôture de l'année 2020***

Résultat excédentaire de la section d'investissement de l'année 2020, soit .....

2 740 692,51 €

Résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'année 2020, soit .....

3 918 809,95 €